



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Décentralisation des services centraux du ministère de l'intérieur

Question écrite n° 14993

Texte de la question

Mme Sylvie Bonnet appelle l'attention de M. le ministre de l'intérieur et des outre-mer sur la décentralisation des services centraux du ministère de l'intérieur visant à rapprocher les administrations des citoyens. M. le ministre s'était engagé, en mars puis en août 2022, à ce que le Centre national de formation de la police judiciaire (CNFPJ) et le Centre national de formation au renseignement opérationnel de la direction générale de la gendarmerie nationale (CNFRO) s'installent à Saint-Étienne à partir du troisième trimestre 2023, avec 70 agents du ministère de l'intérieur ainsi que les fonctions de soutien pour accueillir 4 000 stagiaires chaque année pour des formations d'une durée de 3 à 9 semaines. Elle souhaite connaître l'état d'avancement de ce projet de décentralisation très attendu dans la Loire, dans un contexte marqué par les nombreuses incertitudes entourant l'avenir du siège social de Casino, premier employeur privé du département.

Données clés

Auteur : [Mme Sylvie Bonnet](#)

Circonscription : Loire (4^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 14993

Rubrique : Administration

Ministère interrogé : [Intérieur et outre-mer](#)

Ministère attributaire : [Intérieur et outre-mer](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [13 février 2024](#), page 912

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)